

Maison des Habitants

Centre social de Séné



2022-2023

Un espace de vie, de rencontres et d'échanges,
Un équipement socioculturel, des services
et animations... pour tous !

Le mot de l'élue

« La Maison des Habitants a obtenu le renouvellement de son agrément centre social fin 2021 et déploie aujourd'hui de nouvelles actions dans le cadre de son projet social 2021/2024. Accompagnement à la scolarité, jardin partagé, insertion professionnelle, apprentissage du Français, 1^{ère} édition de la Fête des Habitants... L'arrivée dans l'équipe d'une assistante à la mobilisation Citoyenne a également permis la mise en œuvre des appels à projets citoyens, dont les premières réalisations verront prochainement le jour dans l'espace public.

Malgré les aléas rencontrés pour sa construction, le futur bâtiment de la Maison des Habitants devrait sortir de terre prochainement. Le cabinet d'architectes DEAR, les élus et les équipes, accompagnés d'habitants et usagers, préparent activement son arrivée. En attendant ce futur équipement, et puisqu'un collectif de logements doit voir le jour à l'emplacement actuel de la Maison des Habitants au 4 allée Marion du Faouët, celle-ci va déménager avec ses modulaires à proximité du collège Cousteau le temps de la construction. »

Isabelle Dupas, adjointe en charge des solidarités.

La Maison des Habitants... c'est quoi ?

► C'est un **centre social** agréé par la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan et géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Séné. Il propose des services et activités dans les domaines du social, de l'accompagnement à la solarité, de la culture et des loisirs.

► C'est un lieu d'**accueil**, de **rencontres**, d'**information** et d'**initiatives** ouvert à tous.

► Un **programme d'animations**

collectives y est porté et élaboré par les habitants bénévoles et l'équipe du centre social, en collaboration avec des partenaires institutionnels et associatifs.

► Le centre social est un **espace de solidarité et de citoyenneté pour la participation et l'expression de tous**. Il lutte contre l'exclusion, œuvre pour créer du lien entre les habitants et les encourage à porter des projets.



Pour qui ?

► Pour tous les habitants du territoire, quels que soient leur origine, leur statut, leur âge.



L'accueil

► L'équipe est à votre écoute !

Yann Pothier, directeur, **Anne Guyonvarch**, assistante à la mobilisation citoyenne, **Frédérique Guédo**, chargée d'accueil social, et **Renaud Brevet**, référent familles, vous renseignent sur les services proposés par le centre social, le fonctionnement du lieu, le programme d'animations et les projets.

► A disposition sur place, **de l'actualité locale et de la documentation** sur différents services et thématiques de la vie quotidienne ou familiale.

► **Un poste informatique avec un accès à internet** : « Nous pouvons vous accompagner pour vos démarches administratives en ligne et dans l'utilisation des outils numériques ».



Le centre social propose...

Les services

► Un **relais vers les partenaires** : « Le centre social développe des partenariats avec des acteurs locaux et travaille avec l'ensemble des services de la collectivité pour mettre en place de nouvelles actions : le CCAS, le service Culture-Patrimoine, la médiathèque ou encore le service Enfance-Jeunesse.

► Des **informations sur la vie quotidienne** : pour toutes vos questions (budget, accès aux droits, loisirs et vacances...), Renaud Brevet, conseiller en économie sociale et familiale, est à votre écoute en toute confidentialité (sur RDV).

► Un **espace Emploi-Formation** **tous les lundis de 14h à 17h** (sur RDV), pour des informations sur vos démarches de recherche d'emploi, de formation et votre parcours professionnel.

► Un **temps d'accueil après l'école autour de l'aide aux devoirs et de l'ouverture culturelle**. Encadré par des professionnels et des bénévoles formés, le dispositif du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) s'adresse aux enfants de primaire et collège (horaires et jours selon l'âge de l'enfant). Renseignements et inscriptions auprès du référent famille. *Gratuit*

Le centre social accueille...

► Une **permanence d'une assistante sociale du Département** **tous les lundis de 14h à 17h**, sur RDV auprès du Centre Médico-Social des Vénètes au 02 97 69 52 00.

► Une **permanence de Néo Emploi 56** : un chargé d'insertion professionnelle est présent **chaque 2^e lundi du mois de 9h à 12h** (sur RDV), pour donner gratuitement de l'information sur leurs droits aux personnes en parcours d'insertion professionnelle et les accompagner dans leurs démarches et recherche d'emploi.

► Une **permanence de l'UFC-Que Choisir** : un bénévole de l'association est présent **tous les vendredis de 11h à 12h** (sauf vacances scolaires) pour de l'information gratuite.

► Des **cours de français** dispensés par le «Centre de Langue, d'Études et d'Action Sociale» (C.L.E.A.S) aux personnes françaises d'origine étrangère et/ou aux étrangers en parcours d'insertion. Sur inscription auprès du C.L.E.A.S au 02 97 47 44 47 – cleas.vannes@gmail.com

Un programme d'activités pour tous !

*Des activités régulières rythment
le planning du centre social :*

► **Café Bavard**

Tous les mardis de 9h30 à 11h, un temps convivial et de rencontre entre habitants autour d'un café. Venez partager vos projets, vos envies, vos idées mais aussi vos interrogations. « Le centre social fournit le thé et le café, chacun peut apporter une spécialité à faire découvrir aux autres ! ».

► Ateliers **Couture ou tricot**, un mardi sur deux et un mercredi par mois de 14h à 16h.

► Ateliers **informatique**, deux mercredis par mois de 10h à 11h30.
Apportez vos questions, nous trouverons la solution ensemble !

► Ateliers autour du **chant**, tous les vendredis de 14h30 à 16h30.

► Assistez à des répétitions de spectacles et ateliers avec le **centre culturel Grain de Sel**.

► Le centre social participe à la vie de la commune en s'associant avec habitants et associations locales pour organiser manifestations et événements festifs ! **Nocturnes estivales, animations mobilité, actions écocitoyennes, Fête des Habitants, arbre de Noël, 10 ans de Grain de Sel, Journée des associations...**





► *Balades & randonnées*

Pratiquez une activité physique douce tout en découvrant le patrimoine, la faune et la flore locales. Sortie à la journée ou la demi-journée **un vendredi sur deux**.

► Atelier *jardin partagé* : expérimentation et pratique du jardinage éco-responsable, de 9h30 à 11h, le mercredi toute l'année, et un samedi sur deux de mars à octobre.

► *Ateliers Cuisine* «fait maison» : découvrez et partagez vos savoirs et talents culinaires, un jeudi sur deux de 9h45 à 14h !

► *Ateliers Tandem* avec l'IME du Bois de Lisa : un jeune et un adulte concoctent ensemble un des plats du menu et partagent un repas convivial. **Un mercredi sur deux de 10h à 13h30.**

En famille

► Des *ateliers créatifs, du jardinage, de la relaxation parents-enfants* : le mercredi (matin ou après-midi) et un samedi matin sur deux en fonction du programme mensuel, partagez un moment privilégié en famille autour de la réalisation d'objets de loisirs créatifs, d'une pratique artistique ou d'éducation à l'environnement et au développement durable.

► Des *sorties organisées* : pendant les vacances scolaires, participez à des visites culturelles ou ludiques à la journée ou la demi-journée, assistez à des spectacles...

► *Jeux de société, expos, concours photos...* Apportez vos idées pour enrichir ce programme !

Quoi de neuf en 2022-2023 ?

Fête des Habitants #2 !

La première édition de ce moment convivial et festif a rassemblé environ 400 personnes dans le quartier de Cœur de Poulfanc, samedi 7 mai 2022. De nombreux habitants sont venus en famille profiter des spectacles et animations proposés. La Maison des Habitants vous invite à rejoindre l'équipe organisatrice pour construire ensemble la prochaine édition de ce rendez-vous printanier !



Vous avez le pouvoir d'agir !

Activez votre pouvoir de citoyen...

...En proposant vos initiatives sinagotes !

Anne Guyonvarch coordonne et accompagne différentes initiatives sur la commune :

- Le **dispositif des « Appels à Projets Citoyens »** pour l'aide au montage de projets d'intérêt collectif ;
- L'**organisation d'évènements et d'actions** de sensibilisation autour de la transition écologique.



...En prenant part au projet de la Maison des Habitants !

Le centre social met en place des groupes-projets thématiques : groupes «Jardin partagé» et «Fête des Habitants», commissions «Accueil» et «Organisation et fonctionnement». Une commission famille est aussi en projet.

Intégrez ces groupes et faites part de vos points de vue pour participer activement au projet du centre social et au développement du lien entre les habitants !

...En vous impliquant dans les différents groupes de réflexion régionaux

de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Bretagne :

- Transition écologique et citoyenneté
- Co-éducation et accompagnement scolaire
- Le développement du Pouvoir d'Agir
- Les centres sociaux en gestion collective
- Vieillir en citoyen

Échangeons avec les autres centres sociaux du réseau pour s'inspirer d'exemples et enrichir la réflexion locale !

Grilles tarifaires

Une adhésion annuelle et une participation pour certaines activités

Conformément au règlement de la Maison des Habitants, les usagers versent :

- Une adhésion annuelle « Famille » par foyer fiscal* en fonction du quotient familial ;
- Une participation financière par personne pour certaines activités et événements ponctuels et/ou cycliques (sorties avec ou sans droit d'entrée, activités avec intervenant rémunéré, etc.).

*Elle donne accès à l'ensemble des activités proposées sans intervenant extérieur rémunéré.

Adhésion annuelle Famille		
Quotient familial CAF		A Forfait annuel « foyer » du 1 ^{er} septembre 2022 au 31 août 2023
≤ à 600 €	n° : 1	10 €
De 601€ à 790€	n° : 2	11 €
de 791€ à 1020€	n° : 3	12 €
De 1021€ à 1210€	n° : 4	13 €
De 1211€ à 1440€	n° : 5	15 €
De 1441€ à 1610€	n° : 6	17 €
≥ à 1611 €	n° : 7	20 €
Extérieur	n° : 18	30 €

Tarif A1 : 10 €
Forfait annuel
spécifique pour le
bénévole impliqué
dans une ou plusieurs
activités et ayant
signé une convention
d'engagement
réciproque
avec le CCAS.

Tarifs activités / événements ponctuels et/ou cycliques



Tarifs sortie extérieure / personne*				
Quotient familial CAF		B	C	D
		D < 50 km A/R	50 > D > 100 km A/R	D > 100 km A/R
≤ à 600 € Bénévole	n° : 1	0,50 €	1,00 €	1,50 €
De 601 € à 1020 €	n° : 2	1,00 €	1,50 €	2,00 €
De 1021 € à 1610 €	n° : 3	1,50 €	2,00 €	3,00 €
≥ à 1611 € Non-adhérent	n° : 4	3,00 €	4,00 €	5,00 €

*Possibilité de se joindre au groupe par ses propres moyens sur certaines sorties extérieures.

Droits d'entrée / Activité avec intervenant extérieur / personne*				
Quotient familial CAF		E	F	
			Gratuité pour les moins de 3 ans	
≤ à 600 € Bénévole	n° : 1	1,00 €		
De 601 € à 1020 €	n° : 2	2,00 €		
De 1021 € à 1610 €	n° : 3	3,00 €		
≥ à 1611 € Non-adhérent	n° : 4	4,00 €		

Lorsque la Maison des Habitants fait appel à un prestataire extérieur rémunéré pour animer une activité, un atelier, il est proposé qu'une participation financière par demi-journée d'activité soit demandée.

*Lors des sorties où il faut s'acquitter d'un droit d'entrée (musée, parc à thème), ce dernier vient s'ajouter au tarif ci-dessus.

➤ En cas de désistement moins d'un jour ouvrable avant une sortie ou un atelier, le remboursement de la participation versée ne sera possible que dans les cas suivants : maladie avec présentation d'un certificat médical, décès dans la famille.

MAISON DES HABITANTS CENTRE SOCIAL DE SÉNÉ

Cœur de Poulfanc

4 bis allée Marion du Faouët*

56860 Séné

02 97 66 17 78

maisondeshabitants@sene.bzh

HORAIRES :

Du lundi au vendredi,

9h-12h et 13h30-17h30.

Fermé le lundi matin.

Ateliers et sorties

sur inscription (nombre
de places limité).

► L'actualité du centre social
et le programme mensuel des
animations sur www.sene.bzh.



Nous sommes sur Facebook !



Retrouvez-nous dans le nouveau quartier Cœur
de Poulfanc, en retrait de la route de Nantes,
tout près du groupe scolaire Guyomard.



ATTENTION,
la Maison des Habitants
déménagera
temporairement ICI,
près du collège Cousteau,
dans le courant de
l'année scolaire
2022/2023.